

Informations sur les bulletins scolaires pour les parents/ tuteurs d'enfants de la maternelle à la 3^e année

Cette année est la première année du Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse. Ce plan est un plan quinquennal dont l'objectif principal est de renforcer au maximum l'apprentissage et la réussite des élèves. La refonte du programme d'études pour les élèves de la maternelle à la 3^e année est l'une des initiatives les plus importantes pour cette année. Nous avons apporté des changements afin de fournir aux élèves de meilleures bases en mathématiques et en littératie. Cela signifie que l'enseignant de votre enfant a désormais plus de temps pour enseigner ces compétences importantes et que votre enfant a plus de temps pour les apprendre. Les mathématiques et la littératie sont enseignées en tant que matières, mais sont également intégrées dans les autres matières, comme l'éducation artistique, la santé, les technologies de l'information et de la communication, les sciences et les sciences humaines. Pour vous aider à mieux comprendre l'apprentissage effectué par votre enfant dans le cadre du nouveau programme d'études, nous avons apporté des changements que vous remarquerez dans le bulletin scolaire cette année.

Les bulletins scolaires des élèves de la maternelle à la 3^e année contiennent désormais les sections suivantes :

Profil de l'apprenant

Le profil de l'apprenant décrit l'acquisition par votre enfant des aptitudes sociales et des habitudes de travail. Les codes utilisés sont les suivants :

- bien développé
- en développement (comme prévu)
- à développer

Français intégré

Les élèves de la 1^{re} à la 3^e année en français intégré auront des commentaires et une note alphabétique entre A et D ; et les élèves de la maternelle n'auront que des commentaires pour les domaines suivantes :

- lecture et visionnement
- parole et écoute
- écriture et autres modes de représentation

Si votre enfant est inscrit à un programme d'immersion française, alors le bulletin scolaire comprendra aussi « Appréciation de la langue française et de la diversité culturelle », avec une note.

Mathématiques intégrées

Les élèves de la maternelle en mathématiques intégrés auront des commentaires. Il y aura une note globale entre A et D pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année.

Musique et éducation physique (1^{re} à la 3^e année)

Le bulletin utilisera les codes suivants pour expliquer les progrès réalisés par votre enfant :

- bien développé
- en développement (comme prévu)
- à développer

Veuillez noter qu'il est possible que le bulletin ne note pas toutes les informations sur la musique et l'éducation physique pour la première période scolaire.

Nous vous encourageons à référer à cette information quand vous irez voir l'enseignant de votre enfant pour discuter avec lui des progrès réalisés par votre enfant cette année.